Emulation Nautique du Port des Callonges

Procès verbal de la séance de l'assemblée générale du dimanche 11 Octobre 2026

11h au club au port des Callonges, 33820 St Ciers sur Gironde

La convocation:

La convocation à l'assemblée générale du 11 octobre 2026 a été diffusée aux membres le 10 septembre 2026 par courriel et message WhatsApp. Elle a également été publiée sur le site internet du club et affichée dans les locaux du club. Le délai de convocation d'au moins quinze jours prévu à l'article 9 des statuts a ainsi été respecté. La convocation comportait l'ordre du jour.

L'ordre du jour:

1) Rapport moral du Président. Exercice 2025-2026 et vote d'approbation.
2) Présentation des comptes de l'exercice 2025-2026 et vote d'approbation.
3) Mot du président et les ambitions pour la saison 2026-27
4) Élection des nouveaux membres du Conseil d'administration
5) Constitution du nouveau bureau (par le CA)
6) Questions diverses

7) Verre de l'amitié suivi d'un déjeuner " Auberge Espagnole".

Ouverture de la séance:
La séance débute à 11h
Le président de séance: Dan Brown

Présents:

Anne-Marie BARTHÉLÉMY	Membre du club ayant droit de vote
Véronique BLANC	Membre du club ayant droit de vote
Daniel BROWN	**Président** & Membre du club ayant droit de vote
Pascale LEMAIRE	Membre du club ayant droit de vote
Carole RICHARD	Membre du club ayant droit de vote
Patricia TASTET	Membre du club ayant droit de vote
Armelle TEODORO (ROY)	Membre du club ayant droit de vote
Ingrid VERGÈS	**Secrétaire** & Membre du club ayant droit de vote
Nadege THIBAUDAT	Membre du club ayant droit de vote

Invités:
Denis Gomez
SIVU du Port des Callonges
(Syndicat Intercommunal à Vocation Unique)
Et élu de Saint-Ciers-sur-Gironde

Dominique Pounneau
APAPC
(Association des Plaisanciers et Amis du Port des Callonges)

Les membres suivants ont délégué leur pouvoir à Mme VERGÈS et M. BROWN:

Odile BOULON	Trésorière	Marion HAZA	Membre du club
Marie CHENEL	Membre du club	Véronique JOLY	Membre du club
Marie-Luce CUGNEAU	Membre du club	Bernard MAURY	Membre du club
Bruno DURAND	Membre du club		

Absents excusés:
Marc SAUBOUA
Jean-Luc SEVEAU
Lolita TEODORO

EMULATION NAUTIQUE DU PORT DES CALLONGES		Saison actuelle	Saison 2025 - 2026	Saison 2024 - 2025	Saison 2023 - 2024
TOTAL	Nombre total de licenciés hommes	5	8	5	6
	Nombre total de licenciés femmes	14	9	10	10
	Nombre total de licenciés	19	17	15	16

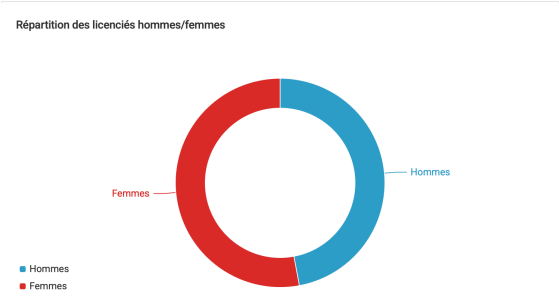
Le club compte 19 membres. Neuf membres sont présents et sept sont représentés par procuration, soit 16 voix.

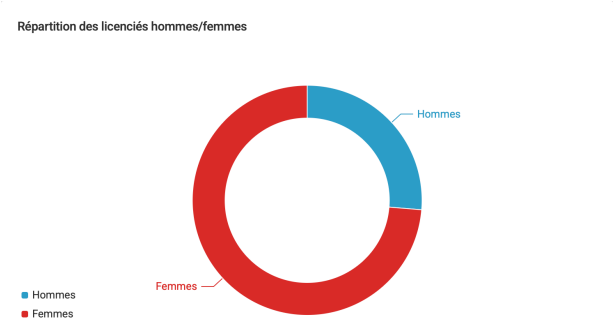
Conformément à l'article 9 des statuts, les décisions de l'assemblée générale sont prises à la majorité absolue des votants.

1 - Rapport moral du Président:

Au cours de la saison 2025/2026, le club comptait 17 licenciés

2025-2026 2026-2027





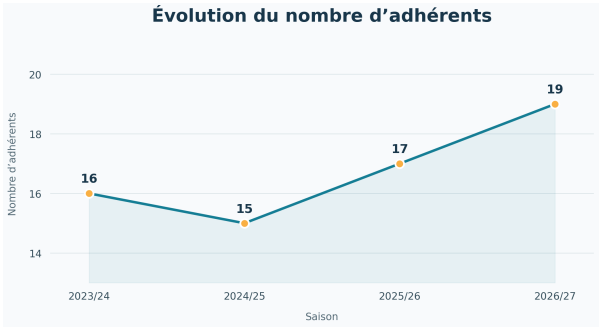
Nombre de sorties de septembre 2025 à 2026 : **55 sorties**

Nombre de séances rameur: **51 séances**

On a reçu le club de Bègles le 13 décembre 2025 nous avons été jusqu'au port de Pauillac.

Septembre 2026 : Nous avons déjà fait 8 sorties .

Une formation sécurité sur l'eau a été faite le 20 septembre 2026 avec les nouveaux adhérents .



Nous avons: **10 nouvelles licences enregistrées**



Trois personnes ont suivi la formation de la Fédération - formateurs diplômés. (Dan, Ingrid, Marie-Luce)

Matériel:
- Un double de la marque "Virusboat" a été vendu à un particulier.
- Une nouvelle paire de rames a été achetée grâce aux fonds de subvention.
- Nous avons commencé à régler les bateaux selon les paramètres standards.
- Les avirons sont désormais associés à des bateaux spécifiques.

- Les bateaux nécessitent une révision (ajout de silicone pour stopper les infiltrations d'eau).

Le rapport moral a été soumis au vote : **adopté à l'unanimité sans abstention**.
(16 voix = présents + pouvoirs délégués)

2 Bilan Financier - Exercice 2025 - 2026:
Exercice financier du **01/09/25 au 31/08/26**

Le bilan financier a été préparé par Mme Odile BOULON, trésorière du club. (Voir: Annex 1)

Le rapport financier a été soumis au vote : **adopté à l'unanimité sans abstention**.
(16 voix = présents + pouvoirs délégués)



3) Mot du président et les ambitions pour la saison 2026-27

Bienvenue

Distribution des flyers aux membres en vue de prospecter de nouveaux adhérents

Présentation des projets pour l'année :

Vente de la yolette en bois jaune: Nous devons déplacer le bateau, le nettoyer et prendre des photos lorsque nous avons beaucoup de monde, après une sortie. Cela contribuera à financer l'achat d'un nouveau double.

Sortie proposée jusqu'à Plassac (avec la marée).

Accostage à Patiras / Isle nouvelle: Si nous parvenons à obtenir une autorisation

Participation à « La Pelle de la Dordogne » (samedi 3 avril 2027)
Rowing Club de Castillon
Une descente d'une journée de Port-Sainte-Foy à Castillon-la-Bataille.
Distance : 28 km.
Durée : Environ 3 h 30 sur l'eau (13 h 00 – 16 h 30 en 2026).

Participation à la Traversée de Paris et des Hauts-de-Seine
Ligue Île-de-France d'Aviron
La spectaculaire randonnée annuelle d'aviron sur la Seine, passant devant la tour Eiffel et les monuments parisiens.

Date envisagée : vers dimanche 12 septembre (selon 2026)
Distance : 26 km
Durée : Environ 3 h 15 de rame, de 07 h 15 à 10 h 30.
Ouverture des inscriptions : début avril 2027

Participez à l'Opération Frankton le 10 décembre : descente de l'estuaire: Nous contacterons les organisateurs pour voir comment nous pouvons participer ; cela dépendra des marées ce jour-là et des conditions.

Participez à la Fête de l'Estuaire à Blaye en 2027 (animations): dates: 6-8 aout 2027: Nous aimerions participer à cet événement, **soit le 7, soit le 8 aout.** On nous a demandé de réfléchir à ce que nous pourrions proposer.

Allez ramer sur le lac de Carcans-Hourtin (le plus grand lac naturel d'eau douce de France).

4) **<u>Élection des nouveaux membres du Conseil d'administration</u>**
Odile, notre trésorière, quitte malheureusement le club.
Nous la remercions pour son implication et tout le travail qu'elle a accompli.

Cycle de renouvellement du Conseil d'administration

AG	Siège ou membre à renouveler	Observation
2026	Odile Boulon (Trésorière)	Remplacement / renouvellement
2027	Daniel Brown (Président)	Tiers sortant
2028	Ingrid Vergès (Secrétaire)	Tiers sortant
2029	Siège élu en 2026	Poursuite du cycle

Ordre de renouvellement proposé afin d'assurer le renouvellement par tiers du CA.

Les fonctions du Bureau sont décidées par le Conseil d'administration.

En cas d'élection de nouveaux membres au CA, un tiers du Conseil d'administration devra être renouvelé chaque année, conformément aux statuts du club.

À la suite du renouvellement intégral du conseil d'administration lors de l'assemblée générale extraordinaire de 2025, un échelonnement des premières échéances a été établi afin de mettre en place le renouvellement par tiers prévu à l'article 7 des statuts : siège d'Odile BOULON en 2026, siège de Daniel BROWN en 2027 et siège d'Ingrid VERGÈS en 2028. Selon ce calendrier, le siège occupé par Odile BOULON est soumis au renouvellement lors de la présente assemblée.

Deux membres se sont portées candidates pour intégrer le conseil d'administration :
Pascale LEMAIRE
et **Patricia TASTET**

Pascale LEMAIRE et Patricia TASTET ne remplissent pas encore la condition de six mois de licence prévue à l'article 7 des statuts. Afin d'assurer la continuité du fonctionnement du club, notamment la fonction de trésorière, l'assemblée accepte néanmoins, à titre exceptionnel, de soumettre leurs candidatures au vote.

Il est proposé de procéder à un scrutin public. Aucune objection n'est formulée à cette proposition et l'élection se déroule selon cette modalité, contrairement au scrutin secret prévu par les articles 7 et 9 des statuts.

Pascale LEMAIRE et Patricia TASTET sont élues au conseil d'administration à l'unanimité : 16 voix pour, aucune voix contre et aucune abstention. (16 voix = présents + pouvoirs délégués)

Composition du CA :	échéance
Daniel BROWN	2027
Ingrid VERGES	2028
Patricia TASTET	2029
Pascale LEMAIRE	2029

Le conseil d'administration (CA) doit être renouvelé par tiers chaque année.
S'il n'y a pas de changement d'ici là, ces nouveaux membres seront soumis à réélection lors de l'assemblée générale de 2029.

Les quatre administrateurs participent pleinement aux délibérations et aux votes du conseil d'administration. Chacun dispose d'une voix ; en cas de partage des voix, celle du président est prépondérante, conformément à l'article 8 des statuts.

<u>5) Constitution du nouveau bureau (par le CA) .</u>

Les fonctions de président, de trésorière et de secrétaire correspondent à des responsabilités particulières exercées au sein du conseil d'administration. Conformément aux statuts, ces rôles spécifiques doivent également faire l'objet d'un vote.

Il est proposé de procéder à un scrutin public. Aucune objection n'est formulée à cette proposition et l'élection se déroule selon cette modalité, contrairement au scrutin secret prévu par l'article 7 des statuts.

Le CA a procédé à un vote et a élu, à l'unanimité (4 voix pour, aucune voix contre et aucune abstention) les personnes suivantes au sein du bureau :

Composition du nouveau bureau conformément à l'article 7 des statuts:

Daniel Brown (président) :
Ingrid Vergès (secrétaire) :
Pascale Lemaire (trésorière) :

La composition du nouveau conseil d'administration sera communiquée à la sous-préfecture et aux autorités compétentes, ainsi qu'à la Fédération.

6) Questions diverses (Ouvert aux membres et aux invités)

Denis Gomez (SIVU du Port des Callonges / Mairie de Saint-Ciers-sur-Gironde) et **Dominique Pounneau** (APAPC) ont manifesté leur intérêt pour une collaboration au profit du port et de la commune de Saint-Ciers-sur-Gironde. Nous avons fait part de notre enthousiasme à contribuer à l'organisation d'animations variées sur le site portuaire et de metre en valeur les activités et animations locales.

Il existe par ailleurs un projet visant à créer une sorte de zone de carénage à sec près du port, destinée à la réparation des bateaux de la marina ; des ateliers axés sur la réparation des coques pourraient également y être mis en place, ce qui s'avérerait intéressant pour notre club.

Si nous prévoyons d'organiser des événements nécessitant des bateaux à moteur, il nous a été conseillé de contacter l'organisation portuaire APAPC, qui pourrait être en mesure de nous aider.

De même, toute question concernant le bâtiment (notre local nautique) doit être adressée à l'APAPC (par exemple, pour l'installation de nouveaux panneaux promotionnels du club ou pour toute modification du bâtiment, comme l'ajout d'une boîte à clés à l'entrée).

Pascale et Patricia ont toutes deux exprimé le souhait de rechercher de nouvelles sources de financement pour le club, notamment en sollicitant la centrale nucléaire en vue d'un éventuel parrainage pour la « Traversée de Paris » prévue en septembre 2027.

Clôture de l'assemblée générale (12h15)

Auberge Espagnole

Signé: Ingrid Vergès (secrétaire)

Vergès Ingrid

Signé: Daniel Brown (président)

	Bilan Financier Exercice 2025- 2026			
		RECETTES	DÉPENSES	
1	Fédération Française d'Aviron Adhésion Club		285,00	
2	Fédération Française d'Aviron Licences		1206,55	
3	Ligue cotisation		376,50	
4	Comité Départemental		50,00	
5	Assurance		534,66	
6				
7	Adhésions – Licences	2 045,25		
8	Initiations effectuées x 3	45,00		
9	Subventions (St Ciers – Braud/SIVU – CCE)	2 500,00		
10	Vente de la yole (double)	550,00		
11				
12	Achat 1 paire d'aviron		544,40	
13	Achat double de mer			
14				
15	Dépenses pour réparations accastillages		356,98	
16	Dépenses Fonctionnement (essence – imprimerie – accueil autres clubs…..)		81,90	
17	Tookets	10,00		
18	Intérêts	9,88		
19				
20	Totaux	**5 160,13**	**3 435,99**	+ 1 724,14
21	Report exercice 2024- 2025	5 991,60		
22				
23	**Banque au 31.08.26**			**3 353,71**
24	**Banque + livret A au 31.08.26**			**7 873,29**
25				
26	**Banque au 10.10.26**			**5 043,71**
27	**Banque + Livret A au 10.10.26**			**9 563,29**
28				

REMARQUES

- ✓ **Livret A** = 4 519,58 €
- ✓ Plus aucun **frais bancaire** car adhésion à « Association du CAgricole », nous permet d'économiser 24 €/mois
- ✓ **Dépenses fonctionnement** = 534,66 assurance (mise à jour inventaire + ass remorque en parking chez ancien adhérent + augmentation des tarifs++)
- ✓ **Investissement** : le renouvellement de toutes les pelles moins une paire a été réalisé depuis 2022. L'achat d'un double est prévu avant décembre afin de ne pas perdre la subvention CCE (1 000 €).

Reste la vente de la Yolette x4 (minimum 800€ pour financer achat bateau).

Caisse à outils/Réparation accastillages 312,79 € (avant c'était le matériel de l'ancien président).

- ✓ **Subventions** : Nous n'avons pas obtenu la subvention départementale de 1 000€. Nous avons obtenu 100€ en moins de Braud/SIVU (700€), 800 en mars de St Ciers + 500 en juillet (pour achat bateau). La CCE nous a versé 500 € subvention 24-25 sur l'exercice 25-26 (pelles) et nous versera 500 € en plus (pour achat bateau) = 1 000€ mais soumis à la dépense/achat prévu avant le 31.12.26 (exercice 26-27).

J'ai confondu Braud et St Ciers en juillet car le libellé est presque identique. Je viens de découvrir 700/Braud/SIVU qui ont été versés sur le compte avant que je parte en vacances.

- ✓ **Adhésions/Licences** : 4 licences partielles
- ✓ **Budget Fonctionnement** Général du club environ 3 000€ (pas d'investissement).

9 563 € + 1 000 € CCE = 10 563€

10 563 € - 3 800 € Fonctionnement et réparations = **6 700€ disponibles pour acheter nouveau bateau.**

Bonne continuation à tous !

Annex 1 - Bilan Financier 2025-2026
Page 3

Relevé des factures saison 2025-2026

F1	Papier	02.09	Caisse à outils	312,79	
F2	Prélèvement		Affiliation FFA	285,00	
F2bis	Prélèvement		Licences FFA	174,75	
F3	Prélèvement		Licences FFA	779,30	
F4	Facture		Bricomarché : nez de robinet	7,00	
F5	Prélevement		Licences FFA + Initiation	59,75	
F6	Prélèvement		Licences FFA. Initiation	1,50	
F7	Facture I		Lite Boat rames	544,40	
F8	Chq		Ligue Aquitaine Aviron	376,50	
F9	facture	08.12	Leroy merlin Silicone	9,99	
F10	Prélèvement	17.12	Licences FFA	116,50	
F11	Papier		Bricomarché Roue	17,00	
F12	Prélèvement	06.01	Licences FFA	6,00	
F12	Prélèvement	07.01	Assurance MAIF	497,79	
F13	Papier	29.01	Cotisation Département	50,00	
F14	Papier	02.02	Vin cadeau gardiennage remorque	55,80	
F15	Papier	18.02	Raclette + manche	13,70	
F16	Prélèvement	09.02	MAIF Remorque	36,87	
F17	Papier	20.05	Ecrou indésserable	10,20	
F18	Prélèvement		Licences FFA	58,25	
	Papier		Imprimerie	4,40	
F19	Prélèvement	02.07	Licences FFA	9,00	
F20	Prélèvement	04.08	Licences FFA. Initiation	1,50	
F21	Bq		Frais bancaire	9,00	
			Coût d'une licence 58.25 FFA + Cot		

Licences-FFA- Ligue	Investissements	Réparations	Fonctionnement Avec assurance	Divers	Avances remboursées	Budget dépenses
1 917,05	857,19	44,19	547,06	69,50		3435,99